



APPEL À COMMUNICATIONS

Webinaire

« Actualité internationale et comparée de l'éthique des affaires : perspectives juridiques »

21 juin 2021

Le CREDIMI de Dijon et l'Observatoire de l'éthique publique organisent un webinaire sur le thème de l'Actualité internationale et comparée de l'éthique des affaires. Il aura lieu le 21 juin 2021, en ligne ou éventuellement de manière hybride à Dijon.

Le webinaire a pour ambition de faire un point global et détaché des frontières disciplinaires (droit interne, droit international, droit public, droit privé, gestion) sur les évolutions normatives de l'éthique des affaires.

Au-delà du modèle français fondé sur un arsenal législatif récent (dont la loi Pacte), des présentations analytiques des cadres juridiques étrangers en la matière sont bienvenues. La posture de l'Union européenne, qui travaille à des outils novateurs mais n'intègre que timidement les travaux des Nations Unies relatifs à l'instrument contraignant sur l'application des droits de l'homme aux sociétés transnationales, devrait également être interrogée. Des présentations pourront également porter sur les initiatives en cours à l'ONU et au sein d'autres organisations internationales – notamment régionales. L'actualité et l'avenir de processus hybrides, tels que le processus de Kimberley, peuvent en outre être abordés. Les travaux récents ou futurs des organismes de normalisation contribuant à l'amélioration de l'éthique des affaires peuvent également faire l'objet de réflexions.

Des approches thématiques peuvent également être soumises, interrogeant de manière transversale les évolutions et perspectives d'évolution de l'éthique des affaires dans

certaines domaines en particulier : environnement, numérique, espace extra-atmosphérique, droits humains...

Les communications peuvent être plus théoriques : quels sont les rapports entretenus entre l'éthique des affaires et le droit international / européen / interne ? Quels sont les fondements juridiques et moraux de l'éthique des affaires ? Quelles sont les limites, actuelles ou théoriques, regrettables ou souhaitables, de l'éthique des affaires ? L'éthique des affaires a-t-elle un « avenir » normatif ?

Les propositions de communication, qui ne doivent pas excéder 5000 signes espaces inclus et n'excéderont pas 15 à 20 minutes lors du webinaire, doivent être transmises, accompagnées d'un CV, avant le **1^{er} février 2021** à l'adresse suivante : raphael.maurel@u-bourgogne.fr.

Les propositions de communications peuvent être en anglais, mais une bonne connaissance du français sera nécessaire pour participer aux échanges lors du webinaire.

L'appel est ouvert aux jeunes chercheurs, aux chercheurs titulaires et aux praticiens. Les propositions retenues seront communiquées au plus tard le 1^{er} mars 2021.